



SUBSTITUTION DES PRODUITS LOCAUX AUX BIENS IMPORTÉS

PROJECTEUR SUR LA FILIERE
VIANDE DE VOLAILLE

JANVIER 2025



Dispositif d'**analyse** et de **production** de l'**information économique**.

OCIS, une source crédible d'informations économiques.



L'OCIS de la CCI Bénin,

Aide les entreprises dans la prise de décisions ;

Suit l'évolution de leurs activités et des marchés ;

Réunit autour d'une même table, les acteurs économiques sur des sujets d'intérêt ;

Renseigne sur les secteurs clés de l'économie ;

Aide à une meilleure connaissance du marché à travers des études spécifiques ;

Fournit un appui spécifique aux acteurs économiques régionaux pour le développement des territoires.

Nos publications périodiques

 **Chiffres clés** sur l'économie ;

 **Baromètre** sur l'évolution des entreprises ;

 **Dossiers économiques** sur des thématiques transversales aux secteurs ;

 **Etudes sectorielles et analyses d'opportunités** sur les filières d'intérêt économique ;

 **Annuaire statistique** sur les entreprises ;

 **Veille réglementaire** et des marchés.

NUMÉRO VERT : **7444**

+229 21 31 20 81



CCI Bénin



www.cci.bj

Table des matières

AVANT PROPOS.....	4
<hr/>	
I- PRESENTATION GENERALE DE LA FILIERE.....	6
1.1 Historique.....	6
1.2 Bienfaits de la consommation de la volaille.....	7
<hr/>	
II- ETAT DE LA PRODUCTION NATIONALE.....	8
2.1 Production locale de viande de volailles.....	8
2.2 Production locale d'œufs de table.....	10
2.3 Principales zones d'élevage de volailles au Bénin.....	11
<hr/>	
III. ANALYSE DE L'AUTOSUFFISANCE DU BENIN EN VIANDE DE VOLAILLE.....	13
<hr/>	
IV. DEFIS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE.....	15

AVANT PROPOS

Souvent surnommée viande blanche, la viande de volaille est une denrée alimentaire très importante pour l'alimentation humaine. En comparaison avec les viandes rouges, la volaille est beaucoup moins riche en lipides. Elle est peu calorique et riche en protéines, en vitamines (particulièrement en vitamine B) et en minéraux contribuant ainsi au bon fonctionnement de l'organisme. De plus, la viande de volaille est une source intéressante en fer.

En avril 2024, le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) a annoncé aux acteurs que le Gouvernement béninois entend interdire d'ici le 31 décembre 2024, les achats de poulets congelés et œufs de table depuis l'étranger. Selon les explications du Ministre, cette mesure s'inscrit entre autres dans le cadre d'une stratégie visant à développer la production de « poulet bicyclette » (race indigène de volaille rustique et résistante) en vue de stimuler l'offre locale de viande.

Cette mesure, si elle venait à être concrétisée, entraînera sans doute une pénurie ou un renchérissement du prix de la viande de volaille sur le marché national. En effet, le Bénin n'est pas encore autosuffisant dans la production de viande de volaille. Il est un gros importateur de poulets congelés et d'œufs de table. Selon les données de l'INStAD, le Bénin a importé en 2022, 68,6 milliards de francs CFA de « viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés de volaille » pour un volume total de 132 677,3 tonnes. La production nationale de viande de volailles (traditionnelles et modernes) au cours de la même année s'élève à 9 675 tonnes d'après les statistiques de la Direction de la Statistique Agricole (DSA).

Face à cette situation et pour aider à mieux prévenir une pénurie de viande de volaille sur le marché, l'Observatoire du Commerce, de l'Industrie et des Services (OCIS) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) a décidé d'y consacrer une plaquette d'informations afin de fournir aux entreprises, aux décideurs et aux acteurs économiques, des données nécessaires pour une meilleure connaissance de la filière.



Chambre de Commerce
et d'Industrie du Bénin

Au service des
entreprises

LA **CCI BÉNIN**,
POUR UN

SECTEUR PRIVÉ
ENGAGÉ POUR LE

**DÉVELOPPEMENT
NATIONAL !**



NUMÉRO VERT

7444

+229 21 31 20 81

✉ info@ccib.bj

   CCI Bénin

 www.cci.bj

I- PRESENTATION GENERALE DE LA FILIERE

1.1 Historique

Une volaille est un oiseau domestique, élevée pour sa chair, ses œufs et ses plumes. Les volailles sont domestiquées depuis des milliers d'années. Des fouilles archéologiques révèlent qu'il y avait des poulets domestiques en Chine il y a 8 000 ans et qu'ils se sont répandus plus tard en Europe occidentale, probablement en passant par la Russie. Les volailles les plus courantes sont : oie, dinde, canard, pintade, caille, faisan, pigeon et poule, Le mâle de la poule s'appelle le coq et la volaille élevée pour sa chair s'appelle le poulet.

La filière volaille au Bénin, est un secteur crucial de l'agriculture nationale. Ce secteur englobe une diversité d'espèces, notamment les poulets de chair, les poules pondeuses, les pintades et les poulets locaux. Deux types d'aviculture y cohabitent : aviculture traditionnelle (familiale ou paysanne) et aviculture moderne (élevage intensif avec des techniques modernes de production). L'aviculture traditionnelle est reconnue pour la race locale élevée en plein air appelée « poulet bicyclette » à cause de la petitesse de son corps et la distance parcourue lors de la divagation. Une autre explication, souvent avancée au Bénin, fait référence aux vendeurs de poulets qui se déplacent à vélo, du village vers le marché, transportant parfois jusqu'à une vingtaine de volailles.

Une étude réalisée en 2005 sur l'aviculture béninoise (Onibon et al) décrit la politique avicole au Bénin en trois (03) temps. De 1908 à 1972, les efforts étaient consacrés à la lutte contre les maladies enzootiques occasionnant des hécatombes régulières au sein des cheptels, l'amélioration de la race locale et la formation de cadres techniques spécialisés. De 1972 à 1990, l'aviculture béninoise s'est caractérisée par la création des sociétés nationales et la mise en œuvre de plusieurs projets soutenant le développement de la filière. Après quelques années de gloire, la filière s'est effondrée du fait de la crise économique connu par le pays.

A partir de 1990, avec les réformes de politiques libérales et le désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation, la filière avicole a été de nouveau relancée et portée par des initiatives et entreprises privées. Le boom connu par l'aviculture béninoise de ce fait a été quelque peu freinée par les importations massives de viandes de volailles à bas prix, de qualité douteuse et hautement subventionnées. Cette situation s'est aggravée par la crise du maïs en 2004 caractérisée par la hausse du prix de cette denrée.

En 2005, un mémorandum d'entente a été signé entre l'Association Avicole du Nigeria (PAN) et l'Association Nationale des Aviculteurs du Bénin (ANAB) pour assurer le développement durable des activités avicoles dans les deux pays. Ce qui a donné espoir aux acteurs qui se sont véritablement lancés dans l'activité avicole. Les importations de poussins connaissent une hausse depuis 2011. Les couveuses en place n'arrivent plus à satisfaire la demande en poussins.

1.2 Bienfaits de la consommation de la volaille

La volaille apporte au corps des protéines, des vitamines, des minéraux et oligoéléments comme le zinc, le fer et le magnésium contribuant au bon fonctionnement de l'organisme. La viande de volaille est très souvent surnommée viande blanche pourtant, elle ne comporte pas que des espèces à chair blanche (poule et dindon) mais aussi des espèces à chair brun comme la pintade ou le canard. La chair brune est un peu plus grasse que la chair blanche. En comparaison avec les viandes rouges, la volaille est beaucoup moins riche en lipides. Les graisses de la volaille sont majoritairement situées dans la peau qu'il vaut mieux retirer si l'on souhaite suivre une alimentation maigre. La consommation de viande de volaille, dans le cadre d'un régime riche en légumes, est associée à une réduction du risque de surpoids et d'obésité, de maladies cardiovasculaires et de diabète de type 2.

La volaille biologique (élevée en plein air) offre quelques avantages. La volaille bio a un goût plus authentique, elle est nourrie de façon biologique, c'est-à-dire sans pesticides ou encore engrais de synthèse. En réduisant les traitements aux antibiotiques, la volaille biologique réduit nettement l'antibiorésistance.

II- ETAT DE LA PRODUCTION NATIONALE

2.1 Production locale de viande de volailles

Le tableau N°1 présente l'évolution des différents types de viandes produites au Bénin de 2018 à 2023. Il ressort de l'analyse de ce tableau que le Bénin a produit sur la période sous revue, en moyenne 85 567 tonnes de viandes par an dont 12,4% de viande de volailles (moderne et traditionnelle). Le graphique 1 ci-dessous présente l'évolution de la production de la viande de volaille par nature d'élevage (moderne et traditionnelle) de 2018 à 2023. L'analyse de ce graphique révèle que la viande de volailles est fournie en grande partie par l'élevage traditionnel. La production de viande de volaille à partir de l'élevage moderne reste encore très faiblement développée au Bénin.

Tableau N°1 : Evolution des différents types de viandes produites localement de 2018 à 2023

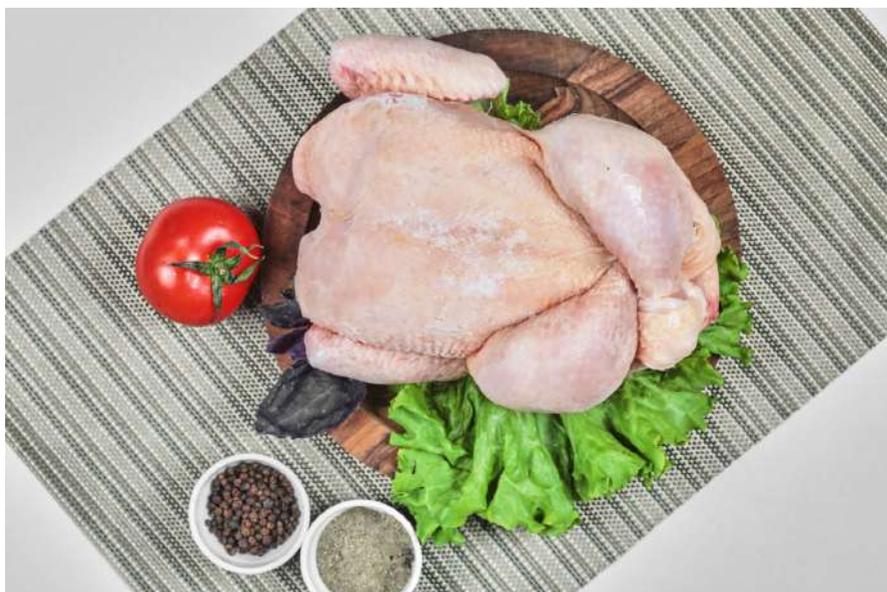
TYPES DE VIANDE	Productions en tonnes						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne (2018-2023)
Viande de bovins	41 854	30 144	32 939	34 872	38 106	42 980	36 816
Viande d'ovins	3 053	7 346	7 558	11 592	11 928	12 865	9 057
Viande de caprins	6 147	7 558	9 219	13 844	14 332	14 799	10 983
Viande de porcins	6 048	8 183	9 010	9 112	10 033	11 630	9 003
Viande de volailles	14 561	8 772	9 793	9 360	9 675	11 694	10 643
Viande de lapins	1 875	4 512	7 448	12 294	13 093	13 944	8 861
Viande d'aulacodes et de cobayes	624	121	121	121	121	121	205
Total viande	74 162	66 636	76 088	91 195	97 288	108 033	85 567
Part de la viande de volaille	19,6%	13,2%	12,9%	10,3%	9,9%	10,8%	12,4%

Source : OCIS, 2024, à partir des données de la DSA



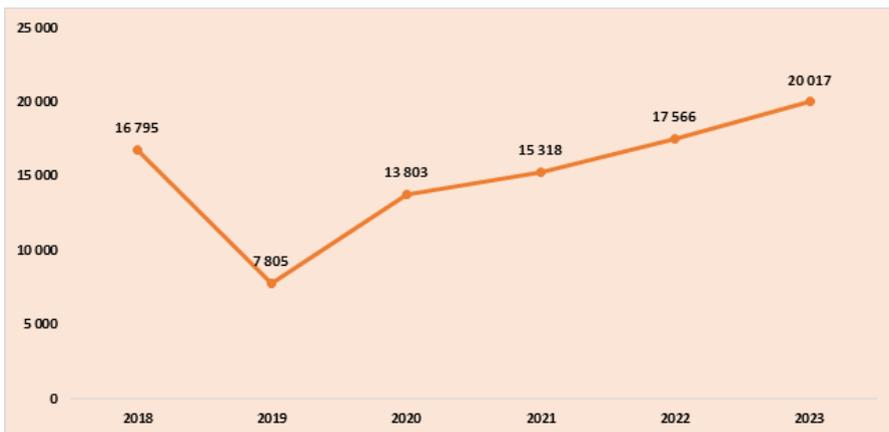
Graphique 1 : Evolution de la production de la viande de volaille par nature d'élevage de 2018 à 2023

Source : OCIS, 2024, à partir des données de la DSA

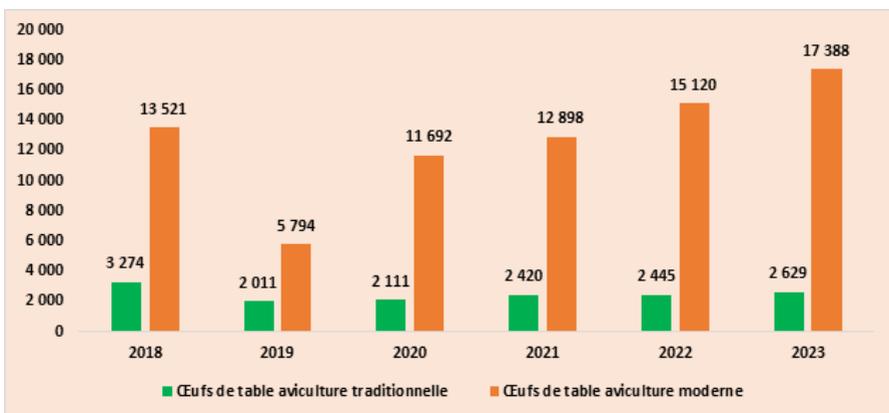


2.2 Production locale d'œufs de table

Depuis 2019, la production nationale d'œufs de table connaît une tendance à la hausse passant de 7 805 tonnes d'œufs de table en 2019 à 20 017 tonnes en 2023 comme l'illustre le graphique 2 ci-dessous. L'analyse suivant le type d'élevage révèle que les œufs de table sont fournis en grande partie par l'élevage moderne comme l'illustre le graphique 3. La production d'œufs de table à partir de l'élevage traditionnel reste encore très faiblement développée au Bénin.



Graphique 2 : Evolution de la production nationale d'œufs de table (tonnes), de 2018 à 2023
Source : OCIS, 2024, à partir des données de la DSA



Graphique 3 : Evolution de la production d'œufs de table par type de volaille, de 2018 à 2023
Source : OCIS, 2024, à partir des données de la DSA

2.3 Principales zones d'élevage de volailles au Bénin

Le Couffo est le département qui vient en tête de l'élevage conventionnel de volailles comme l'illustre le graphique 4 ci-dessous. En 2019, l'effectif du cheptel de ce département est évalué à 1 647 926 têtes de volailles soit 13,7% de l'effectif national du cheptel de l'élevage conventionnel. Viennent ensuite les départements de l'Atacora (11,9%), du Zou (11,4%), du Borgou (10,8%), de l'Atlantique (9,7%) et des Collines (9,5%). La zone Nord (Borgou, Alibori, Atacora et Donga) concentre 38,5% de l'effectif total. Le tableau 2 ci-dessous présente l'effectif du cheptel de volailles en élevage conventionnel par département et par type de volaille en 2019.



Graphique 4 : Répartition de l'effectif total du cheptel de volailles en élevage conventionnel par département en 2019

Source : OCIS, 2024, à partir des données de la DSA, Recensement National de l'Agriculture 2019, volume 4, rapport synthèse, Octobre 2021.

Tableau N°2 : Effectif du cheptel de volailles en élevage conventionnel par département en 2019

DEPARTEMENT	POULES PONDEUSES	POULETS CHAIR	POULETS LOCAUX	PINTADES	TOTAL
TOTAL BENIN	356 098	117 750	10 250 541	1 348 029	12 072 418
ALIBORI	6 647	3 075	750 985	295 967	1 056 674
ATACORA	9 194	5 916	1 092 020	327 704	1 434 834
ATLANTIQUE	129 961	30 352	993 896	20 259	1 174 468
BORGOU	19 714	3 020	1 018 029	262 253	1 303 016
COLLINES	29 887	7 862	1 025 685	87 895	1 151 329
COUFFO	26 020	3 024	1 554 776	64 106	1 647 926
DONGA	5 184	2 259	682 752	159 353	849 548
LITTORAL	2 102	973	6 628	206	9 909
MONO	16 206	12 017	856 604	35 872	920 699
OUEME	54 298	26 179	532 851	18 499	631 827
PLATEAU	16 139	6 842	477 774	10 662	511 417
ZOU	40 746	16 231	1 258 541	65 253	1 380 771

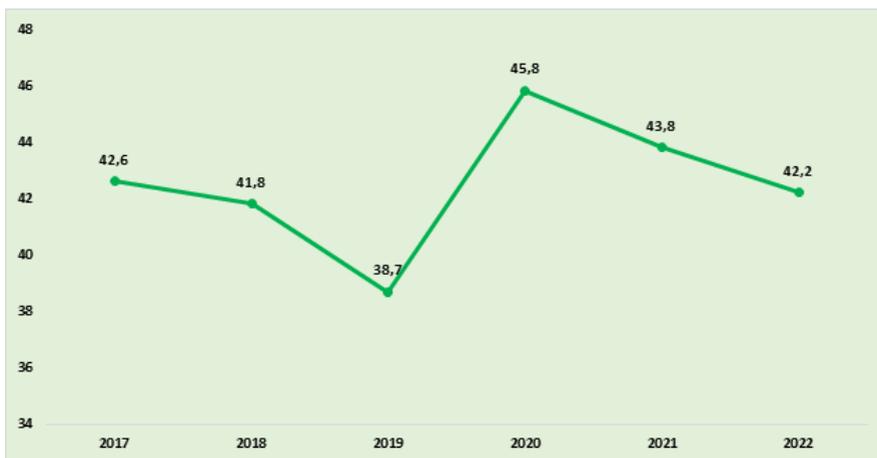
Source : OCIS, 2024, à partir des données de la DSA, Recensement National de l'Agriculture 2019, volume 4, rapport synthèse, Octobre 2021.



III. ANALYSE DE L'AUTOSUFFISANCE DU BENIN EN VIANDE DE VOLAILLE

La consommation de la viande de volaille au Bénin est en augmentation en raison de la croissance démographique et de la préférence croissante des consommateurs pour cette source de protéines. Le marché intérieur est principalement approvisionné par la production locale, mais le pays a une forte dépendance à l'égard des importations pour combler les besoins en viande du pays.

De 2017 à 2022, le taux d'autosuffisance a varié entre 38,7 % et 45,8 % (en dessous de 50%), avec une tendance générale à la baisse au cours de la période sous revue.



Graphique 5 : Evolution du taux d'autosuffisance en viande, de 2017 à 2022

Source : OCIS, 2024, à partir des données de l'INStad

La valeur des importations de viandes et abats comestibles a quant à elle, varié de 59 milliards en 2017 à 69 milliards en 2022 avec une tendance à la hausse comme l'illustre le graphique 6 ci-dessous. En 2022, le volume total des importations du Bénin est évalué à 132 677,3 tonnes. Au cours de cette même année, le Bénin a produit localement 9 675 tonnes de viande de volailles. Ainsi, les besoins de consommation nationale en viandes de volailles est comblée à hauteur de 93% par les importations et 7% par la production locale au cours de l'année 2022. Ce qui traduit une forte dépendance du Bénin vis-à-vis de l'extérieur en matière de consommation de viande de volailles.

En ce qui concerne les pays d'importation, le Bénin achète la viande de volaille, principalement du poulet congelé en provenance du Brésil, des pays de l'Union européenne et de la Chine. Ces importations sont souvent utilisées pour compléter l'offre intérieure et stabiliser les prix sur le marché local. Pour ce qui est des exportations, le Bénin exporte principalement des œufs vers les pays voisins.



Graphique 6 : Evolution des importations de viandes et abats comestibles en valeur (millions de FCFA), de 2017 à 2022
Source : OCIS, 2024, à partir des données de l'INStad

IV. DEFIS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE

La filière avicole au Bénin est confrontée à plusieurs défis, notamment la faible productivité, les maladies aviaires, le manque d'infrastructures adaptées et de soutien financier pour les acteurs, le coût élevé des intrants, la concurrence avec les produits importés. Cependant, la filière regorge de nombreuses opportunités liées à d'importants besoins non satisfaits sur le plan local. Ainsi, la mesure d'interdiction annoncée par le Gouvernement pourrait renforcer la demande intérieure de viande de volaille.

Pour ce faire, plusieurs mesures devront être prises dans le cadre d'un partenariat public-privé, sous l'impulsion du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin). Il s'agira entre autres de :

1. Intensifier la production des matières premières entrant dans la provenderie pour volailles notamment le maïs, les tourteaux de soja, etc. ;
2. Renforcer les capacités des acteurs en matière de techniques modernes et intensives d'élevage de volailles ;
3. Mettre en place un mécanisme adapté de financement pour répondre aux besoins d'investissement des acteurs ;
4. Encourager et faciliter la création d'une grande unité d'élevage et de transformation de poulets chair. Il s'agit d'un projet intégrateur qui aura pour vocation de fédérer les petits éleveurs et transformateurs ;
5. Améliorer la gouvernance de la filière à travers une meilleure structuration des acteurs afin de répondre au mieux aux défis liés à l'intensification de la production ;
6. Développer des abattoirs modernes et de chaînes de froid pour améliorer la transformation et la conservation de la viande de volailles ;
7. Créer des réseaux de distribution locaux et régionaux.



Chambre de Commerce
et d'Industrie du Bénin

LUNDI AU
VENDREDI

08h - 18h

BESOIN D'UNE
INFORMATION
À LA CCI BÉNIN

COMPOSEZ LE

7444



Avec le **7444**,
La CCI Bénin
encore plus proche
des entreprises

Plus d'infos

+229 21 31 20 81

Rejoignez-nous



CCI BENIN



www.cci.bj



EQUIPE DE REALISATION

ELU REFERENT OCIS-BENIN

Vice-Président Kamilou Arouna

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Raymond ADJAKPA ABILE

EQUIPE TECHNIQUE

Hyppolyte Dodji KOUKOU
Coordonnateur OCIS-CCI BENIN

Liliane JOHNSON
Pôle Economique

Elodie KOUELO
Pôle Statistique

Cellia AKINHOLA AMOUSSOUGBO
Pôle information - Spécialiste Genre et RSE

Lucien DJOSSOU
Base de données des entreprises

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Sous la présidence du
Professeur Albert Nledji HONLONKOU

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Cellule de communication de
la CCI Bénin

Reproduction autorisée à la
condition expresse de mentionner
la source

